



Probleme avec mon bailleur/employeur

Par **alain93**, le **12/09/2008** à **22:57**

je suis logé par mon employeur pour des appartement de 20 m° pour un loyer de 510€.....la formule de location es de partagé l'appartement avec une autre personne soit 245€/pers mais on peut avoir l'appartement seul en payant les deux parts si le salaire peut supporter la charge.....moi, je suis tout seul depuis 2 ans en payant les 2 parts et depuis quelque jour mon employeur/bailleur veut m'obliger à partager l'appartement que je dispose.....je voudrais savoir si mon bailleur/employeur a le droit de m'imposer un colocataire car si je refuse mon employeur/bailleur me demande de quitter mon logement.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, recevez mes salutations

Alain